



Compte rendu sommaire de mission

La mission s'est déroulée du 05 au 15 août 2019 sur l'élaboration d'un projet de directive sur la comptabilité matière pour les pays membres de la CEMAC. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'activités du centre adopté au comité d'orientation du 26 Mars 2019. La programmation de cette mission fait suite à une saisine de AFRITAC Centre par le Président de la commission de la CEMAC par lettre N° 000082/19/CEMAC/C/P/DC/JO du 11 Février 2019 dont l'objet est une demande d'appui technique et financier pour la préparation d'une directive relative à la comptabilité matière.

Le projet de directive préparé se réfère aux directives de la CEMAC sur les finances publiques, sur les conclusions des missions organisées sur le sujet par AFC dans ce domaine.

Un projet de guide didactique a été élaboré pour expliciter le contenu de chaque article, de définir les procédures et les outils de la comptabilité des matières pour la rendre opérationnelle.

Ces documents seront soumis à l'examen et à la validation des experts des Etats-membres de la CEMAC lors d'un atelier de travail à convenir avec les autorités de la CEMAC.

Le projet de Directive comporte 6 titres suivants :

1. Objet, périmètre et finalité de la comptabilité des matières ;
2. Acteurs et organisation de la comptabilité des matières ;
3. Procédures de gestion administrative des matières ;
4. Procédures de gestion comptable des matières ;
5. Contrôle de la gestion et de la comptabilité des matières ;
6. Dispositions finales.